

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2008)
Heft: 2: La politique de la vieillesse pour l'avenir

Vorwort: Editorial : Pro Senectute et la nouvelle stratégie du Conseil fédéral pour la vieillesse
Autor: Odermatt, Martin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pro Senectute et la nouvelle stratégie du Conseil fédéral pour la vieillesse



Pro Senectute salue la nouvelle stratégie pour la vieillesse du Conseil fédéral. Aborder la politique de la vieillesse sur un plan stratégique apparaît comme judicieux. Pourtant une telle démarche ne va pas de soi. En effet, le Conseil fédéral prend ici un engagement sérieux: à terme, les citoyens-nes pourront voir s'il est parvenu à atteindre les objectifs présentés. On regrettera peut-être que la Confédération relativise le rôle qui sera le sien: elle évoque le principe

de subsidiarité et montre que seules une plus grande efficacité et une nouvelle allocation des ressources permettront de générer des fonds supplémentaires. Malgré les réserves exprimées, la Confédération garde un rôle important: elle devra coordonner les activités et soutenir les acteurs chargés de la mise en œuvre.

Pro Senectute peut et veut y apporter un concours substantiel, car notre fondation a déjà développé d'importantes activités dans le domaine de la formation, de l'habitat et de la vulgarisation des nouveaux médias. Après un long et intensif travail autour de cette stratégie, notre fondation a formulé plusieurs propositions concrètes qu'elle souhaite adresser à la Confédération.

Leur réussite dépend non seulement des moyens financiers et des dons obtenus mais encore des personnes qui s'engagent sans compter pour concrétiser ces idées. Pour Pro Senectute, ce travail est réalisé grâce à l'ensemble du personnel de la fondation et à beaucoup de bénévoles. Je tiens ici à vous remercier vivement pour votre engagement.

Martin Odermatt
Responsable des finances et de l'informatique

THÈME

Participer et être associé aux décisions

La stratégie du Conseil fédéral pour la vieillesse veut encourager l'engagement des personnes âgées et renforcer la solidarité entre les générations. Pour Pro Senectute, cette stratégie constitue l'occasion d'afficher ses propres priorités et de proposer des démarches concrètes.

Kurt Seifert, Responsable du domaine politique et société, Pro Senectute Suisse

La «Stratégie en matière de politique de la vieillesse», publiée par le Conseil fédéral au mois d'août de l'année dernière, est restée largement ignorée des médias. Une lecture plus approfondie du rapport montre que ce document aurait mérité plus d'attention. En effet, un des constats du

gouvernement suisse est que la politique de la vieillesse s'avère indissociable de la politique des générations. Aucun groupe d'âge ne peut se suffire à lui-même – tous ont besoin d'une cohésion entre générations.

Le rapport stratégique du Conseil fédéral souligne les avantages d'une longue vie en bonne santé, tant pour l'individu que l'ensemble de la société. Le rapport met en avant les qualités de la vieillesse, sans pour autant en renier les aspects plus difficiles. L'espérance de vie moyenne s'étant allongée, jeunes et vieux peuvent aujourd'hui partager une période de vie plus longue qu'autrefois. Sans cette évolution, les relations entre grands-parents et petits-enfants ne pourraient pas se développer.

Qualité de vie pour tous

En revanche, le gouvernement ne ferme pas les yeux face au fait que les chances de parvenir à un âge très avancé restent encore inégales. Les personnes dont le niveau de formation et le revenu sont élevés vivent en moyenne plus longtemps que les autres. Ce constat n'est pas une fatalité mais un scandale social – même si le Conseil fédéral ne s'exprime pas en ces termes dans son rapport.

Le gouvernement suisse s'engage à offrir une plus grande qualité de vie aux personnes âgées. Ses efforts vont surtout aux plus défavorisés, notamment les migrantes et migrants âgés. En améliorant le suivi de la santé et grâce à des mesures de prévention élargies, le Conseil fédéral espère endiguer la hausse des coûts des soins de longue durée.

¹ http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/01608/index.html?lang=fr